

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19127 - 74ÈME ANNÉE

## Face à une crise toujours plus grave

### Le PCR demande la réunion de la Conférence territoriale

Hier en conférence de presse, le PCR a affirmé son soutien aux manifestations de l'intersyndicale qui auront lieu aujourd'hui à Saint-Denis et à Saint-Pierre et a demandé aux décideurs politiques de prendre leurs responsabilités en convoquant une Conférence territoriale élargie aux syndicats et aux maires afin de débattre d'un projet réunionnais face aux problèmes réunionnais, base d'une future négociation avec Paris.

Ouvrant la rencontre avec les journalistes, Yvan Dejean, porte-parole du Parti communiste réunionnais, estime qu'« il faut arrêter avec cette politique spectacle, la population trinque, les problèmes restent entier et il faut arrêter les diversions ».

Maurice Gironcel présente l'intitulé de la conférence de presse : « la crise n'a pas pris de vacances, quelle rentrée politique ? ». Pour le secrétaire général du PCR, « il suffit de se référer aux événements d'août et septembre, la situation s'est aggravée dans tous les domaines ». Les revendications salariales, les retraites, les minima sociaux sont au cœur des préoccupations, poursuit-il, « les plus précaires subissent encore plus cette aggravation ». Concernant l'emploi, plus de 180.000 personnes sont inscrites à Pôle emploi, précise le PCR, « c'est un nouveau record, il n'y a aucune embellie ».

La question des prix est un autre point d'inquiétude. Sur le coût de la vie de plus en plus cher, Maurice Gironcel souligne le scandale du prix des pièces détachées à La Réunion, jusqu'à deux fois plus élevé qu'en France. Dans un domaine aussi sensible que la

construction, un journal la semaine dernière titrait sur un coût moyen 39 % plus cher qu'en France, dont les enduits à 250 %. « Le prix excessif des matériaux impacte sur un secteur qui connaît une crise grandissante », souligne le secrétaire général du PCR, « déjà 10.000 emplois ont été supprimés ». Il constate aussi que le prix des livres est 15 % plus élevé à La Réunion, alors que la lutte contre le fort taux d'illettrisme passe par l'incitation à la lecture.

Maurice Gironcel revient également sur l'étude récente publiée par l'INSEE sur la pauvreté. « La Réunion est le département de la République qui connaît le plus la pauvreté. Aucune commune de La Réunion n'est épargnée. 40 % des Réunionnais sont sous le seuil de pauvreté », souligne-t-il.

#### Soutien à l'intersyndicale

Le PCR note aussi que 2018 sera une des années où la récolte de canne à sucre sera la plus basse. Selon les planteurs, la diminution est comprise entre 20 à 25 %, avec des pics supérieurs à 50 %. D'où

une hausse du nombre de planteurs qui abandonneront la canne. Dans le domaine de l'environnement, l'ONF a tiré la sonnette d'alarme. Cette administration n'a plus les moyens de juguler la progression des espèces invasives, et a du mal à entretenir les sentiers de randonnée. Le risque est grand de voir disparaître les espèces endémiques, et de voir l'UNESCO retirer le label Patrimoine mondial à Pitons cirques et remparts attribué à La Réunion.

Les mesures du gouvernement (baisse de l'allocation logement, suppression de l'APL accession avec des effets immédiats sur les artisans et Bourbon Bois, les ponctions sur les retraités, baisse drastique des contrats aidés) ont aggravé la situation. Pour toutes ces raisons, le PCR soutient l'initiative de l'intersyndicale pour la journée du 9 octobre.

#### « Problèmes réunionnais, solutions réunionnaises »

D'autres menaces sont à l'horizon, poursuit Maurice Gironcel. Pour les agriculteurs, ce sont les ac-

cords de partenariat économique. L'attaque contre le salaire des hospitaliers est une autre illustration d'un « système au bout du rouleau ».

« Aux problèmes réunionnais, des solutions réunionnaises », déclare Maurice Gironcel. Au lieu de se tourner vers Paris, « nous Réunionnais que proposons-nous ? » Pour sauver notre forêt, suffirait-il de quémander quelques emplois aidés à Paris ?

Le PCR rappelle une proposition : créer un grand service dans l'environnement pour sauver la biodiversité, « jardiner nos forêts » pour les sauver. « C'est ici qu'il faut trouver la solution ». Pour l'emploi, le coût de la vie et la politique des revenus, c'est la même chose. Le PCR refuse que l'on prenne les hospitaliers comme boucs-émissaires. « Personne n'accepterait qu'on lui dise du jour au lendemain qu'à la fin du mois, le salaire soit diminué ». Cela pose le problème de la rémunération. Le PCR met en avant un préalable à respecter : faire une étude sur la formation des prix à La Réunion. « A quoi sert l'Observatoire des prix ? », d'où la nécessité d'une étude allant de l'usine à l'étagère dans le magasin. « C'est à partir de là qu'il faut élaborer une politique des revenus à La Réunion, pour tout le monde, y compris les minima sociaux », réaffirme le secrétaire général du PCR qui ajoute : « ne laissons pas Paris faire à notre place » quand Paris veut faire des économies sur notre dos pour ses

intérêts.

La même problématique se pose pour les Accords de partenariat économique, « à nous Réunionnais d'exiger une étude d'impact et la présence de Réunionnais qui défendent nos intérêts dans les négociations de ces accords » afin de sanctuariser des produits estimés essentiels pour La Réunion.

### « Pas besoin de demander à Paris »

Le PCR revendique un plan global et cohérent permettant de concilier l'appartenance à l'Europe tout en préservant les intérêts de La Réunion dans son intégration géographique. « Il serait irresponsable de se tourner vers Paris, nous proposons la réunion d'urgence de la Conférence territoriale, instance légitimée par les textes, avec la Région, le Département, les parlementaires, élargies aux forces vives de La Réunion notamment les syndicats et les maires.

Sa mission serait de faire le bilan depuis 1946, d'établir un constat sur la situation actuelle, qui devrait aboutir sur la nécessité d'une nouvelle politique. « Cette Conférence territoriale élargie aurait comme but d'élaborer un plan de développement durable et solidaire intégrant l'insertion régionale ». « Pas besoin de demander à Paris pour réunir cette conférence territoriale », précise Maurice Gironcel.

Yvan Dejean précise que cette instance peut demander des adaptations de la loi notamment.

Pour le PCR, « il est incohérent de réclamer plus de responsabilité, d'émancipation... si nous Réunionnais ne prenons pas les nôtres ». « Compter sur Paris par les temps qui courent, nous risquons d'attendre longtemps », conclut le secrétaire général du PCR, évoquant le remaniement ministériel qui va occuper les esprits en France.

### Résultats contrastés d'une élection imprévue

Pour sa part, Yvan Dejean est revenu sur le résultat de l'élection législative partielle dans la 7e circonscription. Invité à commenter le score de Gilles Leperlier, le porte-parole du PCR rappelle tout d'abord que ce scrutin était « une élection imprévue ». « Le PCR a pris des coups très durs ces dernières années et continue de se reconstruire », poursuit-il, « en 2017, le PCR n'avait pas de candidat dans cette circonscription, en 2018 il a choisi de miser sur des jeunes ». Yvan Dejean souligne que « les résultats sont contrastés, et ouvrent quelques perspectives sur différentes communes pour 2020 et après ».

M.M.

## In kozman pou la rout

### « Manz lo zo po fé zoli zanfan »

Sa in kozman mi koné dopi bèlaz é botan mé ozis mi domann amoin si i fo pran sa sans prop sansa sans figuré, si i fo pran ali promyé dogré sansa dézyèm dogré. Moin la poz kol-la plizyèr kamarad mé bann kamarad-la la pa gingn done amoin pou konprann kosa sa i vé dir. Pé sfèr sé in sinp kroyans demoun é i rès pou prouvè si lé vré sansa si la pa vré. Mi ansouvien sak in kamarad la rakont amoin kan li la fé son rantré : son lémé l'avé tir manzé pou li é l'avé mète dsi son zasyète in bèl bout volaye é l'èrla son bopèr a prêtann la di son lémé : « Done ali plito lo zo konmsa zot va fé zoli zanfan ansanm ! ». Mon kamarad la vni rouz konm in tomate é mi pans zordi ankor li néna konm in dan par raport son bopèr . Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé.

## Edito

# Rapport du GIEC : se préparer à la fin du pétrole et du charbon dans 30 ans

**P**ublié hier, le rapport du GIEC indique les conséquences de l'application de l'Accord de Paris. Signé en novembre 2015 et entré en vigueur une année plus tard, il prévoit de limiter la hausse de la température moyenne de 1,5 degré par rapport au niveau préindustriel, soit 0,5 degré en plus du niveau actuel.

Pour le GIEC, le respect de l'Accord de Paris passe par un bilan nul des émissions de gaz à effet de serre en 2050, avec comme objectif transitoire une baisse de 45 % en 2030. Cela veut dire que dans 40 ans, les émissions de gaz à effet de serre devront être intégralement compensées par leur absorption dans des puits de carbone. Ces dates sont proches, étant donné l'allongement de l'espérance de vie. Cela signifie que la plupart des Réunionnais aujourd'hui vivant devront connaître cette nouvelle civilisation libérée du pétrole et du charbon, condition sine qua non pour éviter l'emballement de la crise environnementale et la menace du chaos pour l'espèce humaine.

Avec une hausse de 1,5 degré, la situation sera beaucoup plus grave qu'aujourd'hui. Des dizaines de millions de personnes seront menacées par la famine, un nombre au moins aussi important devra déménager pour quitter le littoral ou d'autres régions du monde rendues inhabitables en raison de la hausse des températures. Mais d'après le GIEC, les lois de la physique permettent encore d'agir pour ne pas aller au-delà de cette limite de 1,5 degré. Car au-dessus de cette valeur, l'ampleur de la catastrophe sera multipliée, en particulier en termes de perte de biodiversité et de nombre de

réfugiés climatiques.

Le rapport du GIEC clarifie considérablement la situation. Il appelle à une nouvelle civilisation capable de dépasser le capitalisme. Il met aussi tous les responsables politiques devant leurs responsabilités. Ils doivent de toute urgence présenter leur feuille de route pour arriver à la fin du pétrole et du charbon dans 30 ans. Cela est d'autant plus vrai à La Réunion. Avant 2010, la politique mise en œuvre aurait permis d'atteindre cet objectif en 2025, soit 15 ans avant l'échéance. Il est donc nécessaire de se remettre au travail pour changer totalement de politique afin d'inverser la tendance actuelle, celle de l'augmentation de l'utilisation du charbon et du pétrole à La Réunion. Notre île a tous les atouts nécessaires pour prendre sa place en tête du combat contre le réchauffement climatique, ils doivent être mis en œuvre ce qui suppose de remettre en cause les actions de ceux qui polluent l'atmosphère uniquement pour des intérêts personnels à court terme. Autrement dit, le temps du courage politique et de la responsabilité est arrivé.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

## Application de l'Accord de Paris

# 1,5 degré de réchauffement climatique : encore possible d'agir estime le GIEC

Voici le communiqué de presse du GIEC, publié hier, sur l'approbation par les gouvernements du Résumé à l'intention des décideurs relatif au Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C. Il est possible d'agir en créant les conditions pour que dans 30 ans, « il faudrait atteindre un « bilan nul » des émissions aux alentours de 2050, ce qui signifie que les émissions restantes devraient être compensées en éliminant du CO2 de l'atmosphère »

« Pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C, il faudrait modifier rapidement, radicalement et de manière inédite tous les aspects de la société, a déclaré le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) dans le cadre d'une nouvelle évaluation. Outre les avantages évidents pour les populations et les écosystèmes naturels, le fait de limiter le réchauffement à 1,5 °C et non à 2 °C permettrait également de faire en sorte que la société soit plus durable et plus équitable, a précisé le GIEC lundi.

Le Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C a été approuvé samedi par le GIEC à Incheon, en République de Corée. Élément scientifique clé, il sera au cœur de la Conférence sur les changements climatiques qui se tiendra dans la ville polonaise de Katowice en décembre et lors de laquelle les gouvernements feront le point sur l'Accord de Paris sur les changements climatiques. « Fort de plus de 6 000 citations de références scientifiques et grâce à la contri-

bution dynamique de milliers d'experts, ainsi que d'évaluateurs d'institutions publiques du monde entier, ce rapport remarquable témoigne de la portée du GIEC et de son importance pour l'action des pouvoirs publics » a déclaré Hoesung Lee, président du GIEC.

Le rapport, dont l'élaboration avait été demandée par les Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) lors de l'adoption de l'Accord de Paris en 2015, est le fruit de la collaboration de quatre-vingt-onze auteurs et éditeurs-réviseurs issus de 40 pays. Son titre complet est : Réchauffement planétaire de 1,5 °C, Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et les profils connexes d'évolution des émissions mondiales de gaz à effet de serre, dans le contexte du renforcement de la parade mondiale au changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté. « Un message important ressort tout particulièrement de ce rapport, à savoir que les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1 °C sont déjà bien réelles, comme l'attestent l'augmentation des extrêmes météorologiques, l'élévation du niveau de la mer et la diminution de la banquise arctique » a souligné Panmao Zhai, coprésident du Groupe de travail I du GIEC.

**Le rapport met en exergue un certain nombre de conséquences des changements climatiques qui pourraient être évitées si le réchauffement était limité à 1,5 °C, et non à 2 °C ou plus. Ainsi, d'ici à 2100, le niveau de la mer à l'échelle de la planète serait, si le**

**réchauffement était limité à 1,5 °C, inférieur de 10 cm à celui qui risquerait d'être enregistré s'il était limité à 2 °C. La probabilité que l'océan arctique soit libre de glace en été serait d'une fois par siècle si le réchauffement est limité à 1,5 °C, mais d'au moins une fois tous les dix ans s'il est limité à 2 °C. Avec un réchauffement de 1,5 °C, 70 à 90 % des récifs coralliens disparaîtraient, alors qu'avec un réchauffement de 2 °C, la quasi-totalité (> 99 %) serait anéantie.**

« Toute augmentation supplémentaire de la température, aussi minime soit-elle, a son importance, d'autant plus qu'un réchauffement de 1,5 °C ou plus augmentera le risque associé à des changements pérennes ou irréversibles, tels que la disparition de certains écosystèmes » a ajouté Hans-Otto Pörtner, coprésident du Groupe de travail II du GIEC. « En outre, le fait de limiter le réchauffement planétaire donnerait la possibilité aux populations et aux écosystèmes de s'adapter et de rester en-dessous des seuils de risque pertinents » a ajouté O. Pörtner. Dans ce rapport, les auteurs ont également étudié les solutions susceptibles d'être mises en œuvre pour limiter le réchauffement à 1,5 °C, les modalités de leur mise en œuvre et leurs conséquences éventuelles. « Si l'on regarde le bon côté des choses, certains des types de mesures qui seraient nécessaires pour limiter le réchauffement à 1,5 °C sont déjà mis en œuvre dans le monde, mais il faudrait néanmoins accélérer le rythme » a précisé Valérie Masson-Delmotte, coprésidente du Groupe de travail I.

**Il est indiqué dans le rapport que**

**la limitation du réchauffement planétaire à 1,5 °C nécessiterait des transitions « rapides et de grande envergure » dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'énergie, de l'industrie, du bâtiment, du transport et de l'urbanisme. Les émissions mondiales nettes de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) d'origine anthropique devraient être réduites d'environ 45 % par rapport aux niveaux de 2010 d'ici à 2030, et il faudrait atteindre un « bilan nul » des émissions aux alentours de 2050, ce qui signifie que les émissions restantes devraient être compensées en éliminant du CO<sub>2</sub> de l'atmosphère. « Du point de vue des lois de la physique et de la chimie, la limitation du réchauffement planétaire à 1,5 °C est possible, mais il faudrait, pour la réaliser, des changements sans précédent » a précisé Jim Skea, coprésident du Groupe de travail III du GIEC.**

Laisser le réchauffement dépasser temporairement l'objectif de 1,5 °C impliquerait une plus grande dépendance vis-à-vis des techniques d'élimination du CO<sub>2</sub> atmosphérique si l'on souhaite ensuite revenir en dessous des 1,5 °C en 2100. L'efficacité de ces techniques reste à prouver à grande échelle, certaines étant même susceptibles de représenter un risque considérable pour le développement durable, est-il précisé dans le rapport. Comme l'indique Priyadarshi Shukla, coprésident du Groupe de travail III, « **la limitation du réchauffement planétaire à 1,5 °C et non à 2 °C minimiserait les effets, lourds de conséquence, sur les écosystèmes, la santé et le bien-être des populations, et il serait ainsi plus facile d'atteindre les objectifs de développement durable définis par les Nations Unies** ».

« Les décisions que nous prenons aujourd'hui sont indispensables si l'on souhaite assurer à chacun d'entre nous un monde sûr et durable, aujourd'hui comme de-

main » a souligné Debra Roberts, coprésidente du Groupe de travail II. « Ce rapport présente aux décideurs et aux professionnels les informations dont ils ont besoin pour prendre des décisions relatives aux changements climatiques en tenant compte des spécificités locales et des besoins des populations. Les années à venir seront sans doute les plus importantes de notre histoire » a-t-elle ajouté.

Le GIEC est le principal organisme international chargé d'évaluer les activités scientifiques consacrées aux changements climatiques, les conséquences de ces changements, les risques potentiels qui y sont liés, ainsi que les mesures susceptibles d'être prises pour y faire face. Le rapport a été élaboré sous la direction scientifique des trois groupes de travail du GIEC, qui sont respectivement chargés des éléments scientifiques du changement climatique (Groupe de travail I), des incidences, de l'adaptation et de la vulnérabilité (Groupe de travail II) et de l'atténuation du changement climatique (Groupe de travail III).

## L'Accord de Paris

Adopté par 195 États lors de la 21e Conférence des Parties à la CCNUCC en décembre 2015, l'Accord de Paris vise en particulier à renforcer la riposte mondiale à la menace des changements climatiques « en contenant l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels ». Dans la décision portant adoption de l'Accord de Paris, le GIEC était invité à présenter, en 2018, un rapport spécial sur un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et les profils connexes d'évolution des émissions mondiales de gaz à effet

de serre.

Le GIEC a donné suite à cette demande, indiquant que, dans le Rapport spécial, ces questions seraient étudiées dans le contexte du renforcement de la parade mondiale au changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté. Le rapport Réchauffement planétaire de 1,5 °C est le premier d'une série de rapports spéciaux qui seront élaborés par le GIEC dans le cadre de son sixième cycle d'évaluation.

L'année prochaine, le GIEC publiera le Rapport spécial sur l'océan et la cryosphère dans le contexte du changement climatique, ainsi que Changement climatique et terres émergées, lequel portera sur les incidences des changements climatiques sur l'utilisation des terres. Synthèse des principales conclusions du Rapport spécial, le Résumé à l'intention des décideurs est fondé sur l'évaluation des ouvrages et articles scientifiques, techniques et socio-économiques présentant un intérêt pour l'étude des conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C.

Le Résumé à l'intention des décideurs relatif au Rapport spécial sur un réchauffement planétaire de 1,5 °C (SR15) peut être consulté aux adresses suivantes : <http://www.ipcc.ch/report/sr15/> ou [www.ipcc.ch](http://www.ipcc.ch).

## Le Rapport spécial en quelques chiffres

91 auteurs (44 nationalités et 40 pays de résidence) - 14 auteurs coordonnateurs principaux ; - 60 auteurs principaux ; - 17 éditeurs-réviseurs. 133 auteurs collaborateurs Plus de 6 000 références citées 42 001 observations formulées par les experts et les gouvernements (Premier projet de texte : 12 895 ; Second projet de texte : 25 476 ; Version finale destinée aux gouvernements : 3 630)

## Radioscopie critique des postures d'Emmanuel Macron par André Oraison, Professeur des Universités, Juriste et Politologue

# Le double camouflet infligé aux retraités par le président dagobérien

**D**ans quel état est aujourd'hui la France dirigée par Emmanuel Macron – le Prétendant miraculeux – qui promettait, la main sur le cœur, de changer le vil plomb en or lorsqu'il était candidat à l'élection présidentielle, tandis que les économistes macronophiles tombaient en pâmoison devant l'enfant prodige ? Après avoir raflé le pouvoir politique avec des paroles envoûtantes, M. Macron – le Président alchimiste – apparaît de plus en plus comme un charlatan qui, à ce jour, échoue dans tous les domaines. Une fois installé à l'Élysée en compagnie d'une oligarchie macronolâtre et ultralibérale, c'est un autre langage que le maître de céans fait entendre : ses paroles ne sont plus rassurantes. Le ton employé est devenu cassant et méprisant pour ceux qui sont au bas de l'échelle sociale. Le moment est donc venu de vous dire – M. le Président jupitérien – que les Français en général et les retraités en particulier sont devenus macronophobes : ils vous en veulent de ne pas avoir tenu vos promesses.

Après seize mois d'exercice solitaire du pouvoir, votre majorité s'effrite, vos boutades et facéties sont de moins en moins appréciées par vos sujets, dès lors que les résultats escomptés ne sont pas au rendez-vous. Beaucoup de citoyens qui ont voté pour vous le 7 mai 2017 ne vous supportent plus. Réalisé les 5 et 6 septembre 2018, le sondage Odoxa révèle que 7 Français sur 10 rejettent désormais le macronisme, entendez par là – M. le Président gaffeur – une philosophie qui veut nous faire croire qu'on peut se passer de la concertation avec les

partenaires sociaux pour faire des réformes structurelles et, plus encore, que le secteur privé pourra se substituer au service public, jugé obsolète. Des millions de nos concitoyens survivent sous le seuil de pauvreté qui s'établit à quelque 1 000 euros par mois, tandis que la précarité alimentaire s'enracine dans toutes les régions, selon le Secours populaire. À ce sujet, soyons lucide : ce n'est pas votre pusillanime plan contre la pauvreté qui changera la donne, faute de moyens financiers à la hauteur de l'enjeu. Plus encore, nous devons ici dénoncer les sanctions que vous avez prises contre les retraités, vos aînés : bref, tous ceux à qui vous devriez en principe le respect.

### **I. Le premier camouflet infligé aux retraités : l'augmentation de la CSG.**

En raison de vos postures antisociales et contrairement à la Grande Zohra, vous n'avez plus la baraka – M. le Président psychopathe – car tous les clignotants sont au rouge, ce qui explique votre dégringolade dans les fosses abyssales de l'impopularité. Le déficit de la balance commerciale s'accroît inexorablement tout comme le déficit budgétaire que vous avez bien du mal à faire passer sous le seuil des 3 % du produit intérieur brut (PIB), exigé par les traités européens. Ce déficit commence à affoler les autorités de Bruxelles au point d'envisager le scénario cauchemardesque de la mise sous tutelle de la France, comme ce fut le cas hier pour la Grèce. Le chômage ne baisse pas, malgré les aides financières aux employeurs et la casse du Code du travail que

vous avez programmé. Le taux de croissance espéré à hauteur de 1,7 % par le Gouvernement doit être revu à la baisse, selon la Banque de France, et place en ce domaine notre pays au dernier rang parmi les États d'Europe occidentale. Par ricochet, l'économie générale de la France stagne au point que le FMI redoute que le ralentissement conjoncturel dans le pays que vous dirigez si mal ne se répercute sur l'ensemble des États de l'Union européenne. En reprenant un qualificatif emprunté à Molière dans « Le malade imaginaire », je dirais que c'est le crédit de la France – M. le Président diafoirus – qui est en train de pâtir à la suite de votre incapacité flagrante.

En voici un exemple probant : quand des personnes sont dans la gêne, on demande aussitôt à ceux qui sont nanti de leur venir en aide. Vous, c'est le contraire : vous faites de gros cadeaux fiscaux aux riches et vous faites payer le manque à gagner de l'État par les plus faibles ! Vous nous faites penser à un certain roi de France qui avait mis sa culotte à l'envers. Pour résoudre le déficit budgétaire que vous creusez en exonérant les classes aisées, vous décrêtez que ce sont les retraités qui doivent passer à la caisse. Dans cette optique, vous avez décidé d'augmenter la contribution sociale généralisée (CSG) de 1,7 % à compter du 1er janvier 2018 pour les retraités dont le revenu fiscal annuel atteint ou dépasse 14 375 euros pour une personne seule et 22 051 pour un couple. Faut-il vous rappeler – M. le Président dagobérien – que les retraités ont cotisé pendant plusieurs décennies pour

financer leurs maigrelettes pensions lorsqu'ils étaient des actifs du secteur privé ou du secteur public ? Vous attaquez ainsi frontalement les anciens qui ont servi la France. Vous les taxez lourdement, tout en les humiliant au passage. Plus encore, vous reniez votre promesse de campagne selon laquelle les retraités ne verraient pas leur pouvoir d'achat diminuer et que seules seraient concernées les pensions des citoyens les plus riches. Or, il n'en est rien : en dépit d'un modeste correctif qui doit bénéficier aux plus petits pensionnés, l'augmentation de la CSG concerne plus de 60 % des retraités, soit près de 8 millions de personnes qui sont aujourd'hui désorientées. En vérité, vous voulez que les retraités que vous assimilez à des poids morts ou des rebus de la société – M. le Président gérontophobe – financent éternellement le tonneau sans fond des Danaïdes : entendez par là vos échecs patents aux plans économique et financier.

Dès lors, voici nos suggestions. Dans votre plan pour éradiquer la grande pauvreté qui est timoré au niveau de son financement, vous avez oublié de prévoir des mesures d'urgence pour les personnes âgées qui sont dans le fossé. Nous vous demandons en priorité de revaloriser les pensions de retraite les plus basses, celles qui sont inférieures à 1 000 euros nets mensuels, car c'est une honte pour un pays riche comme la France – la sixième puissance économique mondiale – que de tolérer que des retraités puissent vivoter dans la déchéance matérielle et morale. Vous devez aussi supprimer la hausse de la CSG de 1,7 % qui frappe injustement la majorité des retraités et, pour combler vos déficits cyclopiéens, en appeler – M. le Président des « premiers de cordée » – à vos amis les riches en rétablissant l'impôt sur la fortune (ISF) qui rapportait plus de 4 milliards d'euros pas au budget de l'État et, plus encore, en luttant sérieusement contre la

fraude et l'évasion fiscale de vos très grands amis : les ultra-riches.

## II. Le deuxième camouflet infligé aux retraités : la non protection contre l'inflation.

Pour combler les déficits engendrés par votre impéritie et inexpérience, vous, le soi-disant pédagogue qui aimez souvent expliquer à vos interlocuteurs vos desseins économiques en déambulant, vous récidivez en vous en prenant, derechef, à ceux qui sont au bord de la route. Peut-être que demain, demanderez-vous aux plus défavorisés de financer aussi la dette éléphanterque de la France ? Vous en êtes bien capable – M. le Président péripatéticien – dès lors que vous avez déjà pris la décision irrévocable de jeter dans la poubelle de l'Histoire les concepts d'État-providence et de service public à la française que le Conseil national de la résistance (CNR) avait réussi à instaurer à la Libération.

C'est sans état d'âme que vous gélez les prestations sociales : aide personnalisée au logement (APL), allocations familiales et pensions de retraite. La revalorisation de ces prestations n'interviendra qu'au 1er janvier 2019 – et pas avant – et elle ne le sera qu'au taux fixe de 0,3 % en 2019 et en 2020 alors même que l'inflation pourrait atteindre 1,8 % à la fin de l'année 2018, d'après les statistiques de l'INSEE. Ce sont donc ceux que vous appelez les « derniers de cordée », désignés comme boucs émissaires, qui, à ce titre, devront payer les pots cassés de votre inaptitude à juguler l'érosion monétaire et à faire progresser la croissance économique. Plus encore, dans le cadre de votre politique d'austérité, ceux sont, cette fois-ci, tous les retraités sans exception – une quinzaine de millions – qui vont voir leur pouvoir d'achat s'effondrer, dès cette année. Alors, j'ose vous interpeller : comment vont-ils faire pour se nourrir décemment, se loger, se

déplacer et acheter des médicaments de plus en plus chers qui ne sont pas ou ne sont plus remboursés par la Sécurité sociale ? En cas de pathologies lourdes (Alzheimer, Cancer, Parkinson), inévitables avec l'augmentation de l'espérance de vie, comment feront-ils – M. le Président imprévoyant – pour financer leur placement dans des centres spécialisés ? S'ils sont dans l'impossibilité de le faire en raison de votre comportement antisocial, accepteriez-vous de les héberger aux Invalides, au Musée du Louvre ou mieux, à vos côtés, sous les lambris dorés du Palais de l'Élysée ?

Voici donc notre ultime requête. Arrêtez – M. le Président rétrograde – d'être le fossoyeur des droits sociaux. Arrêtez de faire financer les déficits budgétaires que vous êtes incapable de maîtriser par les économiquement faibles et pour éviter la chute progressive du pouvoir d'achat des retraités, pour les respecter, vous devez veillez à ce que leurs pensions amplement méritées – je vous le rappelle ici instamment – soient toujours indexées comme les salaires, c'est-à-dire au minimum sur l'inflation.

Sachez enfin que c'est pour vous aider et vous protéger contre vous-mêmes – M. le Président hier adoré et aujourd'hui abhorré – que je vous parle en ces termes. Il n'est jamais trop tard pour écouter la voix de la sagesse : comme l'avait fait au temps jadis le bon évêque Saint Éloi, je vous adjure – M. le Président Dagobert – de remettre votre culotte à l'endroit. Maintenant, faites gaffe : si vous continuez à mépriser et à tromper les Français, ils finiront par vous chasser de l'Élysée à grands coups de pied aux fesses et si ce que je dis ne vous agrée point, je vous invite en dernier ressort à venir me chercher.

**André Oraison**

# Otè

## Fète lo pèp rényoné libéré ! Kansa nou va fète sa ?

Moin la fine anparl azot la fète in pé i vé fé la Possession 28 oktob. Moin la fine dir azot date-la sé la zourné internasyonal bann lang kréol : moin la fine dir azot galman moin lé pa pou k'i zap zourné-la, dabor pars li lé inportan-la lang sé lo promyé manifèstasyon lo jéni in pèp !- épi Zourné-la la p'ariv konmsa-Demoun La Rényon, Maurice, Sésèl, Zantiy la doné pou sa.

Pou fé rokonète bann lang kréol konm in bann lang valab pou kozé, valab pou dévlop manyèr pansé, valab pou ékri, valab pou lédikasyon bann marmaye, épi konm zoutiy pou fé valoir kultur bann pèp bannzil kréol. Valab galman pou nou trap nout dévlopman. Nout dévlopman ? Ala in kékshoz inporan pou nout bannzil kréol pars ni pé dir nout bannzil la pankor dévlopé pou vréman. Sansa dévlopé par plas épar plas non.

Dévlopé koman ? Pou komansé néna lo dévloman ékonomik é sa sé in kékshoz i mank anou ankor vi ké pou la plipar rant nou, kolonyalis la sort par la port é la rorant par la fénète. I di pa, d'aprè l'Insee, La Rényon néna in sityasion atipik : pankor dévlopé pou vréman, mé pi sou-dévlopé galman. Nou la mèm pankor fé nout révolisyon indistriyèl épi téknolojik dann l'androi ni lé dann basin l'ouèst loséan indien. Malérèzman, i diré nou lé étranj dann l'androi nout péi la pousé.

Par désèrtin koté nou lé modèrn par d'ot nou l é an aryèr. In prèv ? Radyo i sort pa di néna ankor zordi 116000 pèrsone ilétre alé oir zot lé an az pou bien lir épi bien ékri. D'ot zil lé konm nou, mé mi sava pa dir lo nom pars in pé lé riskab ète véksé - mi vé bien di : « Moin lé vilin ! » mé mi aksèp pa in n'ot i di. Rantre nou lé i pé konmsa.

Dévlopé ? Anplis lékonomi sé lo soasyal é sa sé in n'afèr i mank in bonpé rant nou. Arienk si ni rogard la mizèr, arienk si ni rogard lo to la povreté shé nou é shé lé zot ! Anplis lo sosyal néna lo kiltirèl é nout kiltir sof mon respé - éskiz mon pardon !-mé li lé pankor libéré pou vréman. Li lé pankor rokoni konm kékshoz lé mazèr. Kon jennjan malèr !

In légzanp ? Nout lang : ni réklam lo bilangism, donk l'égalité rant dé lang ni partaz-fransé avèk kréol rényoné - mé nou lé bien loin an ariv la. Pli pir, néna ankor d'moun i rèv rash nout kréol rényoné dann nout kultur, si posib rash sa dann nout tête par kékshoz k'i pouré zète in l'opérasyon n i pé batiz ali lo lalyénasyon.

Mé zami, s i ni arvir par nout komansman mi di sa i pé z'ète posib arienk par nout libérasyon. Kansa la fète lo pèp rényoné libéré ? Kansa nou va gingn fète sa ? Libéré : in li, in bé, in ré.

*Justin*